



Rapport n°: 153058.01.01-LE-0970298-001
 Document: 1 page(s)
 Inspecté par: SOSSON Bruno le 04.04.2025

Luxlev SA Location
 Avenue de l'Europe
 L - 4802 LAMADELAINE



Rapport de levée d'observation suite à notre rapport n° 153058.01-LE-25-0965883-001

1 LIEU D'IMPLANTATION

Rue et n° : Parc d'Activités Beau Vallon Localité : 57970 - ILLANGE

2 VÉRIFICATION ET ESSAI

Note contrôle s'est limité à la vérification de la levée des observations émises dans notre dernier rapport d'inspection (rapport n° 153058.01-LE-25-0965883-001).

3 RÉSULTAT DE NOTRE INSPECTION

Nous avons procédé à l'inspection de l'installation décrite ci-dessous sur base des documents : ITM-SST 10001.4 et ITM-SST 1237

Caractéristiques de l'élévateur à plate-forme mobile

Autorisation

| | |
|-----------------|--------------------------------|
| Autorisation n° | 3A/2016/1409/137 du 06.12.2016 |
|-----------------|--------------------------------|

Caractéristiques

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| Constructeur | JLG |
| Type | élévateur mobile |
| Exploitant | LUXLEV |
| Année de fabrication / installation | 2016 |
| N° de série | 0300218832 |
| Charge de service (kg) | 230 |
| Nombre de personnes | 2 personnes |
| N° interne / inventaire | 4203A |

4 OBSERVATIONS RESTANTES

Les observations suivies d'un délai de 0 jour donnent lieu à un refus d'exploitation. Les observations suivies d'un délai sont à redresser dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans le délai indiqué et donnent lieu à un recontrôle dès leur redressement. Il est de la responsabilité de l'exploitant de veiller à ce que les observations soient suivies d'effets dans les délais les plus brefs et que l'organisme de contrôle soit convoqué afin de constater la levée des observations.

Observation(s) : Néant.

5 CONCLUSION

L'installation peut rester en service.

Date: 04.04.2025



20250404_104533_695

SOSSON Bruno
Inspecteur

Pour le directeur général,



Mathias Muller
Responsable Technique